

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1357)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE28

présenté par

M. Buisson, Mme Le Pen, M. Chenu, M. François, Mme Hamelet, M. Pfeffer, Mme Robert-Dehault, M. Falcon, M. Jolly et M. Guinot

ARTICLE UNIQUE

Compléter l'alinéa 13 par les mots :

« tout en restant conformes aux souhaits et aux intérêts des peuples des États-membres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de résolution indique dans son alinéa 13 « l'absolue nécessité de mener des politiques plus concrètes et plus écologiques au niveau européen, dans la lignée du travail entamé sur le Pacte Vert pour l'Europe. »

Cette formulation, en sus de ne pas être claire, donne un cap politique sans porter aucune attention aux souhaits des peuples européens qui sont fermement opposés à l'écologie punitive imposée par les institutions européennes.

Cet amendement propose donc de remettre les volontés des peuples au centre des politiques menées.